

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : **BEUCHER Yannick (chiroptérologue coordinateur de l'opération)**
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **EXEN**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **SOUSBIE Olivier (chiroptérologue captureur agréé local)**
 Adresse : N° **116** Rue **route de Séverac**
 Commune **Vimenet**
 Code postal **12310**
 Nature des activités : **Expertises naturalistes ciblées sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'énergie renouvelable**
 Qualification : **Ingénieur écologue - chiroptérologue**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Noctule commune (Nyctalus noctula) Noctule de Leisler (Nyctalus lesleirii)	? < 10	Principales espèces ciblées par le programme de capture sélectif (filet canopée / leurre acoustique) en période de transits - pariades automnales
B2 Pipistrelle commune (P. pipistrellus) Pipistrelle pygmée (P. pygmaeus)	? < 5	Autres espèces arboricoles susceptibles d'être capturées ponctuellement en filet canopée
B3 Pipistrelle de Nathusius (P. Nathusii) Grand murin (Myotis myotis)	? < 5	Autres espèces arboricoles susceptibles d'être capturées ponctuellement en filet canopée
B4 Murin sp. (Myotis sp.) Sérotine commune (Eptesicus sérotinus)	? < 5	Autres espèces arboricoles susceptibles d'être capturées ponctuellement en filet canopée
B5 Oreillard gris (Plecotus austriacus) Oreillard rous (Plecotus auritus)	? < 5	Autres espèces arboricoles susceptibles d'être capturées ponctuellement en filet canopée

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Amélioration des connaissances des enjeux de fréquentation du site par les espèces de chauves-souris arboricoles dans le cadre d'un projet éolien**
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : **Conservation ponctuelle et biométrie dans le respect du protocole de capture national (action 13 du PNA chiroptères) sous la coordination du MNHN.**

